

Contact : Laurence LEGRY

03 26 69 33 52

l.legry@grandest.cci.fr

UTILISER LES REGIMES DOUANIERS PARTICULIERS  
POUR BOOSTER SA COMPETITIVITE

REF : DS19M53184

## DATE

- **Le 3 novembre 2020**  
à la CCI Troyes & Aube  
1 bld Charles Baltet  
10000 TROYES

## PUBLIC

Départements logistiques,  
comptables et financiers,  
commerciaux, acheteurs

## PREREQUIS

Connaissances de  
l'environnement logistique et  
douanier à l'international

## INTERVENANT

Rodolphe LUCAS, expert en  
logistique internationale & douane

## DUREE

1 jour (7 heures)

## TARIF

420 € Net/personne

Nombre de places : 10

MOYENS & SUPPORTS  
PEDAGOGIQUES

Intervention pragmatique nourrie  
des cas concrets exposés par les  
participants.

Apports théoriques et applications  
pratiques.

Utilisation des supports écrits et  
visuels. Interactivité recherchée,  
échanges, retour d'expérience,  
acquisition de connaissances  
théoriques

Exercice à partir d'un QCM.

Remise d'un support pédagogique

## SUIVI &amp; EVALUATION

Quizz d'auto-évaluation pour  
évaluer les compétences acquises

Attestation de stage remise à  
chaque participant

## OBJECTIF

Comprendre l'intérêt d'avoir recours aux régimes particuliers et en maîtriser les mécanismes : transit, stockage, utilisation spécifique, admission temporaire, transformation

## PROGRAMME

## PARTIE 1 : MAITRISE DES OPERATIONS DOUANIERES EXPORT IMPORT

## 1. Introduction

- Placement des marchandises sous un régime douanier définitif : export ou import
- Le DAU, qui peut dédouaner ?
- Import : Mise en libre pratique (MLP) et TVA douanière : art 291-1 CGI
- Valeur en douane
- Notions d'assujetti, de redevable, d'assujetti partiel, de redevable partiel, d'assujetti certifié

## 2. Règles de territorialité : échange de marchandises

- Territoires exclus et pays tiers, territoires français, DOM, ROM, COM, Territoire de l'UE
- Localisation des opérations : exportation, importation, expédition, introduction, installation, montage

## 3. Documents de déclaration : CA3/CA4/CA12, Export (exonération de TVA), Import (Mise en Libre Pratique (MLP) et Mise à la Consommation (MAC)), Déduction de la TVA

## 4. Exigibilité de la TVA

## 5. Fait générateur : TVA domestique, TVA douanière à l'importation, TVA communautaire sur les échanges de biens à l'acquisition, TVA sur les services

## 6. Régimes d'optimisation fiscale : suspension de la TVA

- Achats en franchise en France, AI2, Régime 42
- Loi pour l'économie bleue » J.O. 21 06 2016 art 27
- Régime d'auto-liquidation 2017 et Régimes particuliers

## PARTIE 2 : REGIMES PARTICULIERS

## 7. Les régimes de transit : intérêt, formes multiples

## 8. Les régimes de stockage : l'entrepôt douanier, les zones franches

## 9. Régime d'utilisation spécifique : l'admission temporaire, l'exportation temporaire, le Carnet ATA, la destination particulière

## PARTIE 3 : REGIMES DE TRANSFORMATION

## 10. Régime du perfectionnement actif

- Octroi du régime (qualité du demandeur) et conditions de réalisation
- Opérations d'ouvraison, de transformation, de réparation, d'utilisation, de manipulation
- Déclaration sous régime 51 ou 54
- Apurement par réexportation, placement sous un autre régime particulier

## 11. Régime du perfectionnement passif

- Demande d'autorisation et placement sous le régime
- DAU Taxation des produits en retour : droits de douane et TVA
- Suppression de l'actif rembours
- Dépôts temporaires

## CONCLUSION : EXERCICES DE SYNTHESE, QUIZZ

## POUR ALLER PLUS LOIN...

CCI International Grand Est propose un accompagnement personnalisé de votre projet de développement à l'international au travers d'un conseil individualisé ou par le biais d'autres formations (inter- ou intra-entreprise) qui vous permettront d'améliorer vos performances à l'international.